

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 78-0329/MCITT portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Office du développement du Tourisme.

n° 78-0329/MCITT

Ministère
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES
TRANSPORTS ET DU TOURISME

Date de publication
21 mars 1978

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1978

Date du numéro
10 avril 1978

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement, Vu les lois constitutionnelles nos 1 et 2 du 27 juin 1977.

Vu la délibération n° 74-7e L du 23 décembre 1969 portant création de l'Office de développement du Tourisme, Vu l'arrêté no 69-1855 SG/CG du 29 décembre 1969 portant organisation de l'Office de développement du Tourisme.

Vu l'arrêté no 78-0026 du 3 janvier 1978 portant modification de la composition du conseil d'administration de l'Office de développement du Tourisme, Vu les candidatures présentées par les ministères et organismes représentés,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le conseil d'administration de l'Office de Développement du Tourisme est constitué comme suit à compter du 1er janvier 1978 : — Président: M. Mohamed Djama Elabé, ministre chargé du Tourisme. — Représentant du Ministère des Affaires étrangères: M. Ali Malow Guedid. — Représentant du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Affaires culturelles: M. Aden Osman Mohamed. — Représentants de l'Assemblée nationale: MM. Ahmed Boulaley Barre et Elaf Orbiss Ali. — Directeur des Finances : M. Ahmed Aden Youssouf. — Directeur des Travaux publics : M. Gaston Coupois. — Chef de district: M. Idriss Ahmed Doudoub. — Représentant du service de l'Information : M. Ismael Houssein Tani. — Représentant de la Chambre de Commerce: M. Mohamed Djama Arraleh. — Représentant des transporteurs aériens : M. Guy Bertruc. — Représentant des hôteliers: M. Saad Warsama Dirie.

P. le président de la République et par ordre, le directeur de cabinet, ISMAEL GUEDI HARED.